

MANDATAIRES DE LA CONSTRUCTION

Un observatoire pour améliorer les marchés publics romands

Les associations des mandataires de la construction de cinq cantons romands se sont groupées au sein de l'Observatoire romand des marchés publics, qui reprend un modèle créé à Genève il y a une douzaine d'années.

PIERRE CORMON

L'Observatoire genevois des marchés publics a fait des émules. Les associations professionnelles vaudoises des mandataires de la construction s'en sont inspirées pour créer leur propre observatoire, en 2013. Une dizaine d'associations professionnelles des autres cantons romands se sont jointes aux Vaudois pour lancer l'Observatoire romand des marchés publics, lors d'un événement qui s'est tenu le 23 janvier à Fribourg.

Pourquoi ces observatoires? Jusqu'en 1994, les collectivités publiques pouvaient attribuer les marchés publics à l'entreprise de leur choix. Depuis, lorsque le montant dépasse un certain seuil, elles doivent organiser des procédures spécifiques – très souvent un appel d'offres – respectant des règles contraignantes. Or, dans la pratique, cela s'est révélé dif-



OBSERVATOIRE DES MARCHÉS PUBLICS: mettre de l'ordre dans les procédures.

ficile. La Cour des comptes du canton de Vaud a par exemple analysé une cinquantaine de marchés publics organisés par des communes, en 2012. Quatre-vingt-six

pour cent d'entre eux présentaient des irrégularités, dont 20% qualifiées de très élevées.



Dans d'autres cantons romands, la situation n'est guère plus reluisante. Des organisateurs mélangent les procédures, des projets sont insuffisamment décrits, les mandataires pré-impliqués ne sont pas forcément mentionnés, les délais minimaux de remise des offres ne sont pas toujours respectés, les droits d'auteurs ne sont pas systématiquement garantis, etc.

FICHES TECHNIQUES

La création d'un observatoire des marchés publics devrait permettre d'améliorer la situation. C'est ce que montrent les expériences genevoises et vaudoises. L'Observatoire genevois, qui s'appelle Commission des concours et des appels d'offres (CCAO), a été créé en 2006 par la section genevoise de la Société suisse des architectes et ingénieurs (SIA). Il est mandaté par la Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève (FAI) pour établir des fiches tech-

niques sur toutes les procédures de marchés publics publiées dans le canton à l'intention des architectes, des ingénieurs et des géomètres. Ses observations sont synthétisées par un *smiley* rouge, orange ou vert. «Il s'agit d'un avis qualitatif sur la procédure», explique Dana Dordea, secrétaire patronale en charge des associations d'architectes, d'ingénieurs et de géomètres à la FER Genève. Au cours des années, grâce au dialogue auquel ce travail a donné lieu avec les organisateurs de marchés publics, la proportion de procédures jugées nettement insuffisantes a sensiblement régressé: de 40% en 2007, elle a baissé à 19% en 2015. L'Observatoire vaudois, lancé en 2013 sur le modèle genevois, a également permis d'améliorer la situation dans son canton. «Au début, on a l'impression d'être contrôlés, cela ne fait pas plaisir», raconte Olivier Français, conseiller national et ancien conseiller municipal (exécutif) de Lausanne, en charge des travaux. «L'appui de l'observatoire est pourtant un atout indéniable.»

ANALYSES CENTRALISÉES

L'Observatoire romand – dans lequel s'est fondu l'Observatoire vaudois – s'est fixé pour but d'analyser chaque appel d'offres publié sur le portail simap par une collectivité publique de l'un des cinq cantons concernés (VD, FR, VS, NE et JU) – soit environ cent soixante analyses par année. Concrètement, il effectue une pré-analyse et prend le cas échéant contact avec les organisateurs s'il juge que des points doivent être améliorés. Une fiche est ensuite établie, en principe dans les dix jours, avec des commentaires

et un *smiley* vert (procédure bien organisée), orange (un ou quelques problèmes légers ont été relevés) ou rouge (un ou plusieurs problèmes majeurs ont été relevés). Elle est distribuée aux membres des douze associations professionnelles à l'origine de l'observatoire et aux autres parties intéressées.

Les analyses sont centralisées afin de garantir une unité de vue. Elles sont effectuées par des architectes et des ingénieurs rémunérés pour cette tâche. Des bureaux dans chaque canton assurent le contact avec les autorités. Les observatoires genevois et romand restent pour l'instant séparés, leurs critères d'analyse étant différents. Mais ils échangent leurs fiches pour les transmettre à leurs membres et une fusion n'est pas exclue à l'avenir.

Le reste de la Suisse commence à s'intéresser à cet outil. Le canton de Zurich a récemment créé son observatoire et les cantons de Suisse centrale réfléchissent à organiser le leur. Le Tessin se montre également très intéressé. «Nous aimerions que des observatoires existent dans toute la Suisse», souhaite Stefan Cadosch, président de la SIA Suisse. ■